

Conditions Générales de Vente

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-laveniseverte.com (ou www.camping-laveniseverte.fr). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour. Toute demande de réservation est accompagnée d'un premier chèque d'acompte de 30 % du prix du devis + 10 euros au titre de frais de réservation (règlement renvoyé si la demande ne peut être satisfaite). A réception, un contrat vous est adressé, indiquant le complément d'acompte éventuel ainsi que le solde du séjour à régler à l'arrivée. Ce contrat est à nous retourner complété et signé sous 10 jours.

La réservation devient effective uniquement après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Pour les réservations d'emplacement : le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane, le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations d'hébergement : les locatifs sont équipés (liste du petit matériel accessible sur le site internet et affichée dans les locatifs), à l'exception des draps, du linge de table et des serviettes de bain. Le forfait de base est de 2 à 6 places, selon le type de locatif. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

Réservation de groupe : toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considéré comme une réservation de groupe. Les hébergements proposés sur notre site internet sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique « nous contacter ».

Nous vous réservons le droit d'étudier votre demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

A) Location mobile home

- Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées sera acquise au camping.

- Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédents la date d'arrivée, pour quelques raisons que ce soit ; la totalité du montant du séjour réservé sera redevable et restera acquise au camping.

B) Location d'emplacement nu

- pour tout séjour annulé, non consommé, l'acompte restera acquis au camping.

2.4 Assurance annulation

Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 3,5 % du coût du séjour.

- En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu aucun remboursement de la part du camping.

- La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

- L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier et taxe de séjour).

- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours.

- Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur www.campez-couvert.com ou sur notre site www.camping-laveniseverte.fr.

Le locataire doit obligatoirement être assuré en sécurité civile.

2.5 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L121-20-4 du code de la Consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Article 3 – Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et départs

En emplacement camping : les arrivées s'effectuent à partir de 12h00 et les départs avant 12h00.

En locatif, les arrivées s'effectuent à partir de 14h00 et les départs avant 10h00, quel que soit le jour de la semaine.

3.2 Caution

Une caution de 250 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera restituée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage, d'une

valeur minimale de 90 euros, si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

3.3 Départ

Tout retour de clé d'hébergement après 10h ou libération d'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Les animaux

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans les locatifs. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et sont interdits aux abords des piscines et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à la réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 – Responsabilité

Le camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC, ...)

Article 5 – Litiges

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) à l'adresse du camping dans les 30 jours suivant la fin du séjour.

Article 6 – Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de Grande Instance ou du Tribunal de Commerce de Niort.

Article 7 – Médiation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping La Venise Verte. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par : voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73 Boulevard de Clichy, 75009 PARIS.

